

Nombre de conseillers	43
En exercice	43
Présents à la séance	37
Pouvoirs	04
Excusés	02

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FÉVRIER 2024

N°2024-02-22: ACCORD D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RELATIVE AU PROJET DE CLASSE DE DÉCOUVERTE ÉQUITATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BAYARD

Le jeudi 08 février 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 26 janvier 2024.

Présents:

MARTIN Pierre-Yves	ATTARD Gérard
BOUDJEMAÏ Kaïssa	MAKHLOUF Dounia
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude
MILOTI Donni	GUIMARAES Odette
BORDES Roselyne	DI IORIO Rina
CARRATALA Henri	MARKARIAN Olivier
LE COZ Lucie	FOURNIER Marine
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine
HERMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément
AÏDOUDI Salem	BERNARD Anne
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BARATTA Jean-Pierre
CARCREFF Corinne	ADLANI Myriam

BERTHE Éloïse **DJABALI** Sara **BEREZIN Serge CRALIS** Christophe **COLLET Marie-Madeleine** MAUROBET Catherine **AOUATI** Kheireddine **BONINI Bruno JOLY Nathalie TRILLAUD Laurent** HODÉ Laurence PERRAULT Gérard **ROSSINI** Christel

Pouvoirs:

MONIER Annick	à COLLET Marie-Madeleine
ARNAUD Philippe	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
LEROUX Pierre-Olivier	à MARKARIAN Olivier
BITATSI-TRACHET Françoise	à TRILLAUD Laurent

Excusés:

LE BLEGUET Marie-Thérèse HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une Secrétaire de séance. Madame Lucie LE COZ a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Mme BOUDJEMAÏ, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L212-1 à L212-9 du Code de l'Éducation,

Vu le courrier de la direction de l'école Bayard daté du 18 décembre 2023, par lequel une participation financière de la Ville est sollicitée ;

Vu le projet « Classe de découverte Équitation » de l'école élémentaire Bayard,

Vu l'avis de la 2ème Commission permanente en date du 31 janvier 2024,

Considérant la volonté de la commune d'accompagner les équipes enseignantes dans la réalisation de projets pédagogiques à forte valeur ajoutée pour les enfants de la Ville,

Considérant la demande de soutien financier de l'école élémentaire Bayard au titre de leur projet « Classe de découverte Équitation » pour deux classes de CP,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1 : Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à la coopérative de l'école élémentaire Bayard afin de participer aux frais de financement du projet « Classe de découverte Équitation ».

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Annexe : Projet « Classe de découverte Équitation » de l'école élémentaire Bayard.

Ainsi fait et délibéré en séance le 08 février 2024.

AND THE PROPERTY OF THE PROPER

Pierre-Yves MARTIN Maire de Livry-Gargan Conseiller départemental

Projet pédagogique pour une classe découverte <u>Équitation</u>, avec des élèves de CP. Du lundi 18 au jeudi 21 mars 2024

Voyage de découverte <u>Équitation</u>:

Au CP, les élèves doivent acquérir des savoir-êtres : autonomie, vivre ensemble, maîtriser ses émotions, prendre soin de soi.

Le projet de classe de découverte <u>Équitation</u> sera pour les élèves l'occasion de développer ces compétences grâce à la vie en collectivité et la pratique de l'équitation (soin aux animaux, pratique équestre). Ils pourront également participer à des ateliers de découverte : menuiserie, boulangerie, vie de la ferme, cirque.

40 élèves de CP participeront au voyage. Ils seront accompagnés par 4 adultes (2 adultes seront présents à l'hébergement pour la vie quotidienne et les activités). Le centre propose un hébergement collectif réservé à notre groupe.

1 - Les objectifs de notre classe découverte <u>Équitation</u> :

Le voyage a pour but de permettre aux élèves d'être plus autonomes dans la vie quotidienne :

- · Préparer ses affaires,
- Se laver, s'habiller,
- Prendre ses repas en collectivité.

Le voyage permettra aussi de travailler d'autres compétences d'EMC (enseignement moral et civique) :

- Maîtriser ses émotions lors de la pratique équestre,
- Prendre soin des animaux pour comprendre l'importance de prendre soin de soi.

Le voyage permettra aux élèves d'expérimenter la vie en collectivité. Ce sera l'occasion de vivre l'expérience de l'autonomie, d'accepter l'éloignement parental et le changement des repères habituels. Les élèves seront disponibles pour nouer des relations avec des adultes, en dehors du cadre de l'école. Pour les enseignants, cette vie commune offrira la possibilité de percevoir chaque enfant dans sa globalité, à travers les différents temps de vie.

L'école est le lieu de la découverte et de la compréhension de l'autre. On y réalise qu'il est différent et que cette différence entraîne des relations sociales et un besoin de communiquer. On y apprend, qu'au-delà du cercle familial, il y a la communauté. Le voyage Équitation permettra à chaque élève de l'expérimenter!

2 – Les axes pédagogiques du projet Équitation :

- Respecter les règles communes
- <u>Développer le langage oral lors des échanges</u>
- Prendre part à une activité collective
- <u>Développer sa motricité dans une activité sportive (équitation)</u>
- Respecter les règles essentielles de sécurité.

3 - Le centre équestre :

Notre lieu de séjour se nomme La Source. Il fait partie du groupe : Poney des quatre saisons.

Le centre se trouve à Épineau-les-Voves, village situé dans le département de l'Yonne, en Bourgogne-Franche-Comté, à 170 km de Livry-Gargan.

Ce centre a retenu notre attention par son organisation familiale qui mettra en confiance les parents et les enfants.

4- Le programme du séjour <u>Équitation</u> :

1er jour, 18 mars:

- Départ en car
- Arrivée au centre équestre de La Source (Poney des quatre saisons)
- Déjeuner prévu par le centre
- Séance d'équitation : classe A / Séance d'équitation : classe B
- Goûter prévu par le centre
- Activité 1 : menuiserie : classe A / Activité 1 : boulangerie : classe B
- Installation, dîner et soirée à l'hébergement

2ème jour, 19 mars :

- Petit-déjeuner prévu par le centre
- Activité 2 : boulangerie : classe A / Séance d'équitation : classe B
- Déjeuner prévu par le centre
- Séance d'équitation : classe A / Activité 2 : menuiserie : classe B
- Goûter prévu par le centre
- Activité 3 : cirque : classe A / Activité 3 : pâte à papier : classe B
- Dîner prévu par le centre

Accusé de réception en préfecture 093-219300464-20240208-2024-02-22-DE Date de télétransmission : 16/02/2024 Date de réception préfecture : 16/02/2024

3ème jour, 20 mars:

- Petit-déjeuner prévu par le centre
- Activité 4 : pâte à papier : classe A / Séance d'équitation : classe B
- Déjeuner prévu par le centre
- Séance d'équitation : classe A / Activité 4 : cirque : classe B
- Goûter prévu par le centre.
- Activité 5 : cirque : classe A / Activité 5 : vie à la ferme : classe B
- Dîner prévu par le centre

4ème jour, 21 mars:

- Petit-déjeuner prévu par le centre
- Séance d'équitation : classe A / Séance d'équitation : classe B
- Déjeuner prévu par le centre
- Activité 5 : vie à la ferme : classe A / Activité 5 : cirque : classe B
- Goûter prévu par le centre
- Départ en car
- Retour à Livry-Gargan

5 - Le budget prévisionnel du séjour Équitation :

Tout compris (transports, hébergement, restauration, activités) le coût par élève se monte à 311.55 €.

Nous avons souhaité que tous les élèves, y compris les moins favorisés, participent au voyage. Nous souhaitons donc trouver des ressources complémentaires pour diminuer le coût pour les familles. Notre objectif est de proposer ce voyage pour un coût de 240 euros.

Les actions menées seront les suivantes :

- vente de fromages AOP
- Demande de participation de la Mairie sous la forme d'une subvention
- Demande de subvention d'entreprises localisées sur la ville

6 - L'association des parents au projet <u>Équitation</u>:

Les principaux axes du projet ont été présentés aux parents lors d'une première réunion en juin 2023.

Lors de cette réunion, nous avons rencontré l'enthousiasme de la plupart des parents. Quelques inquiétudes sont cependant apparues sur le montant du voyage. Notre volonté de mener des actions pour diminuer ce coût en a été renforcée.

Nous organiserons début janvier une seconde réunion afin de présenter plus en détail l'emploi de temps du séjour, les formalités administratives et sanitaires et oles rinformations pratiques.

| Date de réception préfecture : 16/02/2024 | Dat